



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

développement

Question écrite n° 131968

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur l'entrepreneuriat social en France. L'entrepreneuriat social, qui vise à conjuguer efficacité économique et impact social, connaît aujourd'hui un essor important. Si les deux dernières années ont été marquées par des initiatives majeures de la part des États-unis (lancement du Fonds d'innovation sociale), au Royaume-uni (*Big society*) et en Europe (*social business initiative* lancée par la Commission européenne), les contours de l'entrepreneuriat social restent flous. Pourtant, les entreprises sociales sont porteuses d'innovations susceptibles d'apporter des réponses pertinentes à des besoins sociaux peu ou mal couverts et sont aussi pourvoyeuses d'emplois durables. L'enjeu principal réside aujourd'hui dans la capacité de ces entreprises à changer d'échelle. Elles doivent, pour ce faire, relever un triple défi : mieux démontrer leur impact économique et social, diversifier leurs sources de financement et mieux interagir avec l'économie dite « classique ». Les pouvoirs publics ont un rôle-clé à jouer pour créer un environnement favorable à leur développement. Face à ce défi, plusieurs propositions ont été formulées, notamment celle d'élargir la cible du dispositif local d'accompagnement (DLA) à toute entreprise sociale, quel qu'en soit le statut juridique. Il lui demande quel est son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131968

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2012, page 2969

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)